Pourquoi ce nouveau projet passerelle ?
Les enfants de CM2 arrivent dans leur dernière année d'école élémentaire.
L'an prochain ils seront au collège et pourront être accueillis sur le secteur jeunesse les mercredis et les vacances scolaires.
C'est une étape dans leurs parcours et nous souhaitons travailler sur cette période de transition en mettant en œuvre un projet de passerelle.

Les objectifs :

- L'autonomie et la responsabilisation dans le sens où l'enfant devient acteur de ses choix
- Permettre la découverte pour mieux comprendre et agir sur son environnement
- Favoriser le vivre ensemble

Le fonctionnement :

- Les enfants pourront participer aux animations les mercredis après-midi de 14H à 16H à l'Espace Jeunesse. Ils seront accueillis par Antoine, animateur jeunesse.
- A partir de 16H, ils pourront poursuivre leur journée au foyer de l'Espace Loisirs. Un animateur sera présent pour les accueillir.

Comment s'inscrire à ?

☐ **Choix 1** : Pour participer aux animations de 14H à 16H à l'Espace Jeunesse et être accueilli au foyer de l'Espace Loisirs à partir de 16H, remplir le dossier enfant (si première inscription), le bulletin d'inscription passerelle, attestation CAF 2015 et attestation de responsabilité civile.
Responsabilité :
Les enfants sont pris en charge par l'animateur à leur arrivée et pendant la durée de l'activité de 14H à 16H. A la fin, ils sont autorisés à quitter seuls l'activité. Attention, pour l'accueil au foyer de l'Espace Loisirs, les enfants sont libres d'aller et venir comme ils le souhaitent..

☐ **Choix 2** : Si vous souhaitez que votre enfant participe aux animations de 14h à 16H tout en étant inscrit à l'accueil de loisirs à la demi journée avec ou sans repas, remplir le dossier enfant, le bulletin d'inscription ALSH enfance, attestation CAF 2015 et attestation de responsabilité civile.
Responsabilité :
Les enfants sont pris en charge dés leur arrivée ou dés la sortie de l'école et ce jusqu'à l'heure où vous les récupérez. Pour quitter seul l'accueil de loisirs, vous devez fournir une autorisation écrite (Fonctionnement ALSH habituel).

Tarifs :
☐ **Choix 1 :** A l'activité + adhésion famille 10€ / voir programme ci-après.

☐ **Choix 2 :** Tarifs ALSH demi journée avec ou sans repas + adhésion famille 10€

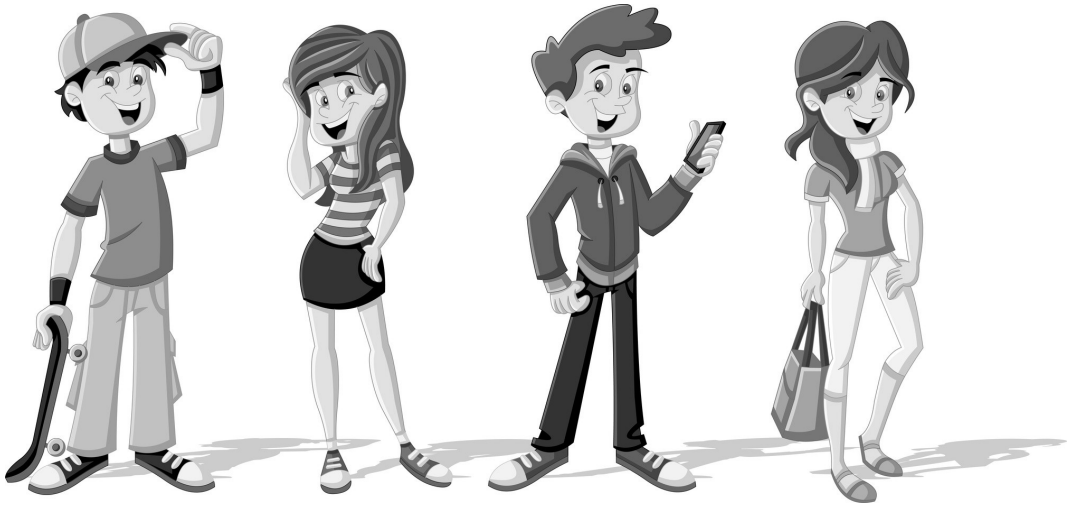
		DE 0 À 336		DE 337 À 500		DE 501 À 800		DE 801 À 1200		DE 1200 À ...	
		REPAS	SANS REPAS	REPAS	SANS REPAS	REPAS	SANS REPAS	REPAS	SANS REPAS	REPAS	SANS REPAS
Enfant de la commune	Demi-journée	5,10 €	2,80 €	7,85€	6,35 €	9,25 €	7,75€	9,90 €	8,40 €	10,80€	9,30€
Enfant assimilé commune	Demi-journée	5,10 €	2,80 €	9,03 €	7,30 €	10,64 €	8,91€	11,39€	9,66€	12,42€	10,70€
Enfant Hors commune	Demi-journée	5,10 €	2,80 €	10,65€	9,15 €	12,05 €	10,55€	12,70€	11,20€	13,60€	12,10€

NOUVEAU

Magazine
des loisirs éducatifs

PASSERELLE CM2

Mercredis Janv-Fev 2016



l'apla!! L'ASSOCIATION PELLOUAILLAISE DE LOISIRS ET D'ANIMATION

Contact :
APLA 21 place de l'Echanson, 49112 Pellouailles Les Vignes
Tél : 02 41 76 19 15 ou Antoine, animateur jeunesse 06 83 08 57 69
Mail : accueil@asso-apla.fr
Blog : www.asso-apla.fr

LES ANIMATIONS





Mercredi 6 Janvier

☐ 14h00 -16h00 **DEFI ANIMS** !!! 2€

Viens défier tes animateurs et gagne ton gouter en échange !!!

☐ 16h00-18h00 Foyer Espace Loisirs !!! Gratuit

Mercredi 13 Janvier

☐ 14h00 -16h00 **CASINO** !!! 2€

Viens parier au casino de Pelouailles... !!!

☐ 16h00-18h00 Foyer Espace Loisirs !!! Gratuit



Mercredi 20 Janvier

☐ 14h00 -16h00 **STOP MOTION !!!** 2€

Viens créer ton film image par image ... !!!

☐ 16h00-18h00 Foyer Espace Loisir !!! Gratuit



Mercredi 27 Janvier

☐ 14h00 -16h30 **Ciné bonbons au carré des arts !!!** 2€

Film à définir : « Tracers », « Les profs 2 », « pixels » ou « la nuit au musée 3 ».

☐ 16h30-18h00 Foyer Espace Loisirs !!! Gratuit

Mercredi 3 février

☐ 14h00 -16h00 **Mercredi tout est permis 2.0, #MTEP** !!! 2€

En équipe, viens mimer, chanter, écouter,...Fou rire garanti !!!

☐ 16h00-18h00 Foyer Espace Loisirs !!! Gratuit

